

Concept de sélection pour le hockey sur glace (hommes et femmes) en vue de la participation aux Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022

Version : 07.12.2020/def.

En cas de divergence, la version allemande (version signée) prévaut sur les autres versions.

1 Base

Les directives de qualification (« Qualification System ») définies par la fédération internationale (FI) et le CIO, ainsi que les Directives relatives à la performance de Swiss Olympic pour les Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 « Viser la performance et battre ses records » servent de base à l'élaboration du présent concept de sélection.

2 Date de la manifestation

Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 : 04 – 20.02.2022

Programme détaillé des compétitions : <https://www.beijing2022.cn/fr/>

3 Nombre de participants / quotas

3.1 Dispositions du CIO relatives aux places de quota

Nombre maximum de joueuses et de joueurs par CNO :

- 23 femmes
- 25 hommes

3.2 Critères de qualification selon les directives de la FI / du CIO

Les directives de la FI / du CIO s'appliquent conformément aux « SYSTÈMES DE QUALIFICATION POUR LES XXIV^{ES} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER, PÉKIN 2022, Fédération internationale de hockey sur glace, hockey sur glace ».

- Femmes : Top 6 au classement mondial de l'IIHF, après les CM 2020
- Hommes : Top 8 au classement mondial de l'IIHF, après les CM 2019

La place de quota a déjà été obtenue et confirmée pour les deux sexes.

4 Sélections

4.1 Dispositions générales

Les sélections définitives sont décidées par la Commission de sélection de Swiss Olympic.

4.2 Période de sélection et compétitions de qualification

Toutes les compétitions définies par la fédération nationale et disputées pendant la période suivante seront prises en considération par la fédération nationale pour évaluer les athlètes et motiver la proposition de sélection adressée à Swiss Olympic.

Période de sélection : 15.12.2020 – 31.12.2021

Compétitions définies par la fédération nationale :

- **WNT (Women's National Team)**
 - Première compétition : Exhibition Games, Füssen (GER), 15-19.12.2020
 - Dernière compétition : Tournoi des 4 nations EHT, décembre 2021
- **MNT (Mens National Team)**
 - Première compétition : Prospect Games (GER), février 2021
 - Dernière compétition : NaturEnergie Challenge, décembre 2021

Si une compétition de qualification prévue est annulée, la fédération nationale peut, en accord avec Swiss Olympic, en désigner une autre dont les conditions permettent d'atteindre la performance exigée. Si le nombre des participants à une compétition de qualification est faible, Swiss Olympic peut annuler sa reconnaissance en tant que telle ou la pondérer différemment, après en avoir discuté avec la fédération nationale.

COVID-19 – Sélections en cas d'annulation de compétitions

Si une partie des compétitions de qualification définies au point 4.2 sont annulées en raison de la COVID-19, la fédération peut, en accord avec Swiss Olympic, adapter les compétitions de qualification et/ou les critères de sélection.

Les ajustements seront communiqués aux athlètes et aux entraîneurs par la fédération après consultation avec Swiss Olympic.

4.3 Critères de sélection

Critères principaux :

Pour pouvoir faire l'objet d'une proposition de sélection, un athlète/une équipe doit remplir les critères suivants :

Pour les athlètes des deux équipes (WNT et MNT), le niveau de performance exigé est celui des nations du top 8 lors des compétitions internationales. La fédération compétente propose en même temps d'autres compétitions de sélection ou critères d'évaluation à Swiss Olympic.

4.4 Clause médicale

Les athlètes dont le potentiel d'obtention d'une médaille ou d'un diplôme est avéré peuvent bénéficier d'une réglementation spéciale pour des motifs médicaux.

Le certificat médical doit être établi **directement après** le début de la maladie ou la blessure. La fédération nationale propose en même temps d'autres compétitions de sélection ou critères d'évaluation à Swiss Olympic.

4.5 Commissions de sélection

La Commission de sélection de la fédération nationale comprend les membres suivants :

- Lars Weibel, Director National Teams (MNT & WNT)
- Patrick Fischer, Head Coach Mens National Team (seulement MNT)
- Tommy Albelin, Assistant Coach Mens National Team (seulement MNT)
- Daniela Diaz, Managerin Women's National Teams (seulement WNT)
- Colin Muller, Head Coach Women's National Team (seulement WNT)

La Commission de sélection de Swiss Olympic se compose de :

- Ralph Stöckli, Chef de Mission (présidence)
- Jürg Stahl, Président de Swiss Olympic
- Ruth Wipfli-Steinegger, Membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic
- Martina van Berkel, membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et de la commission des athlètes

La Commission de sélection de Swiss Olympic veille à ce que la proposition de sélection de la fédération nationale respecte les critères et directives susmentionnés, et prend les décisions en lien avec la sélection en s'appuyant sur la demande de la fédération nationale.

5 Communication

Le présent concept de sélection est établi en deux exemplaires à signer. Après approbation du chef/de la cheffe d'équipe, il est publié pour l'hiver 2020/2021, en même temps que les documents relatifs à l'ensemble des autres sports, dans le cadre d'une conférence de presse et sur le site Internet de Swiss Olympic.

La fédération nationale s'assure que les athlètes et les entraîneurs impliqués ont vu et lu le concept de sélection et en ont pris connaissance.

Après la confirmation de la sélection par la Commission de sélection de Swiss Olympic, le Chef de Mission informe oralement le chef/la cheffe d'équipe. Ce dernier/Cette dernière transmet également les informations aux athlètes concernés oralement (même en cas de décision négative). Le Chef/La Cheffe de Mission et le chef/la cheffe d'équipe décident de la date à laquelle le communiqué préparé par Swiss Olympic sera publié. Le chef/La cheffe d'équipe est responsable de la communication au sein de la fédération nationale et du respect du délai d'embargo.

6 Agenda

- Début de la période de sélection (cf. 4.2) : 15.12.2020
- Fin de la période de sélection (cf. 4.2) : 31.12.2021
- Obtention des places de quota par la fédération internationale :
 - o Hommes : 03.06.2019
 - o Femmes : 15.04.2020
- Confirmation par Swiss Olympic des places de quotas à la fédération internationale :
 - o Hommes : 17.06.2019
 - o Femmes : 30.06. 2020
- La fédération nationale dépose la demande de sélection auprès de Swiss Olympic le : 17.01.2022
- Date officielle de la sélection : 18.01.2022 (inscriptions par sport jusqu'au 24.01.2022, 23h59, heure locale chinoise)